

Aux deux niveaux du gouvernement, nous espérons aussi voir la réforme de l'éducation médicale, ainsi que des réformes à l'intérieur et à l'extérieur des facultés, dans toutes les professions touchant l'hygiène, et à l'égard des questions cruciales de la création des services, du choix du personnel le plus approprié aux problèmes, et des modalités de la pratique médicale. Par exemple, nous espérons qu'il y aura une expansion générale d'autres services, notamment des équipes interdisciplinaires de soins familiaux pratiques et des centres sanitaires à l'échelon local.

Afin de trouver les meilleures solutions possibles, la conférence fédérale-provinciale des ministres de la Santé l'an dernier a chargé diverses commissions d'étude d'examiner la question des services sanitaires.

Quatre d'entre elles étudient précisément les questions des lits et des installations, l'utilisation, l'efficacité technique, les salaires et les traitements. D'autres examinent les prix, les soins médicaux donnés ainsi que le coût des services d'hygiène publique.

Les commissions d'étude nous fourniront une nouvelle série de recommandations uniques en leur genre et dynamiques qui contribueront sensiblement à améliorer les installations de soins sanitaires pour tous les Canadiens. En se fondant sur ces recommandations, la conférence fédérale-provinciale des ministres de la Santé se mettra à l'œuvre l'automne prochain.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h. 30.)

---